

À Paris, le 6 janvier 2025,

PROCÈS DES FINANCEMENTS LIBYENS DE LA CAMPAGNE DE NICOLAS SARKOZY : SHERPA, ANTICOR ET TRANSPARENCY INTERNATIONAL FONT FRONT COMMUN

Dans le cadre du procès historique portant sur les accusations de financement illégal de la campagne présidentielle de 2007 de Nicolas Sarkozy, Anticor et Transparency International France se constituent parties civiles aux côtés de Sherpa engagée depuis plus de dix ans dans ce dossier. Au regard de l'ampleur inédite des faits, les trois associations disposant d'un agrément anticorruption en France ont décidé d'agir ensemble lors de ce procès.

Les accusations portées concernent des financements occultes provenant d'un État étranger, la Libye, sous le régime de Mouammar Kadhafi. Ces présumés financements illicites illustrent les mécanismes de la corruption transnationale, qui privent les populations civiles des ressources publiques essentielles en détournant des fonds au profit d'intérêts privés et politiques.

L'impact de ces pratiques sur les pays d'origine est considérable : affaiblissement des institutions, augmentation des inégalités et maintien de régimes autoritaires, etc. Pour nos trois associations, il est essentiel que la question des victimes de la corruption ne soit pas laissée à l'écart de ce procès.

La recevabilité des associations anticorruption en France

La décision d'Anticor et Transparency de se constituer parties civiles s'inscrit dans un contexte où les libertés associatives sont menacées, en attestent les récentes difficultés rencontrées par Anticor pour le renouvellement de son agrément. Les tentatives d'entrave à l'action des associations anticorruption démontrent la nécessité de leur démarche et de reconnaître leur capacité à agir en justice.

Pour rappel, Sherpa, dans le cadre de son action contre la criminalité économique et financière internationale, s'était constituée partie civile le 26 juin 2013 à l'occasion de l'information ouverte relative à d'éventuels faits de financements illicites pendant la campagne électorale de Nicolas Sarkozy. La recevabilité de Sherpa avait été contestée durant l'instruction en même temps qu'un certain nombre d'arguments avancés dans l'espoir de faire tomber la procédure. La Cour de cassation avait par la suite validé la recevabilité de l'association.

Une démarche collective au nom de l'intérêt public

Ce procès s'inscrit dans une série d'affaires internationales qui ont révélé l'ampleur de la corruption transnationale et ses impacts sur les institutions et les populations. Nos associations rappellent que la lutte contre la corruption n'est pas seulement une affaire judiciaire : elle concerne l'ensemble des citoyens et citoyennes, des acteurs de la société civile, et des économies internationales.

Nous invitons ainsi les citoyens et citoyennes, les médias et organisations de la société civile à suivre avec attention le déroulement de ce procès. C'est ensemble que nous pouvons construire une société plus transparente et résiliente face aux atteintes à la démocratie et aux conséquences néfastes de la corruption.

Des enjeux considérables pour la lutte anticorruption

À travers ce procès, nos associations souhaitent mettre en lumière les mécanismes systémiques ayant permis ces présumés financements illicites et leurs conséquences sur les populations civiles et les États touchés. Nous demandons que l'ensemble des responsabilités que ce type de procès engage puisse être interrogé, y compris celles des acteurs économiques ; entreprises comme intermédiaires financiers.

La question de la transparence judiciaire doit également être au cœur des débats, en s'assurant que l'ensemble des faits soit examiné de manière impartiale et que les conséquences juridiques éventuelles soient à la hauteur des infractions constatées.

Enfin, nos associations souhaitent sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics à la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle des financements politiques et économiques pour protéger nos démocraties.

À propos de nos associations

Anticor

Anticor est une association créée en 2002 pour lutter contre la corruption et rétablir l'éthique en politique. Son ambition est de réhabiliter le rapport de confiance qui doit exister entre les citoyens et leurs représentants, politiques et administratifs. L'association regroupe des citoyens et des élus de toutes tendances politiques engagés pour faire respecter les exigences démocratiques.

Sherpa

Sherpa est une association à but non lucratif, fondée en 2001. L'association regroupe une équipe d'avocat·e·s et de juristes, qui utilisent le droit comme outil pour lutter contre l'impunité liée à la mondialisation des échanges économiques et financiers, et défendre les victimes de crimes économiques. Grâce à ses actions concrètes et son expertise, Sherpa porte la vision d'un monde plus juste centré sur le respect de l'environnement, des communautés et des travailleurs et travailleuses.

Transparency International France

Transparency International France est la section française de Transparency International, un mouvement mondial animé par une vision : un monde dans lequel les États, les entreprises, la société civile et les individus dans leur quotidien seraient épargnés par la corruption sous toutes ses formes. A travers son plaidoyer, ses actions et ses recherches, Transparency International France s'efforce de documenter les systèmes et les réseaux qui permettent à la corruption de prospérer, en exigeant plus de transparence et d'intégrité dans tous les domaines de la vie publique.